

ELOGE FUNEBRE DU MEDECIN COLONEL YVES PIRAME

ABBATIALE MOISSAC 11 MAI 2023

Monsieur, Madame, en tant que Président de la Société des Membres de la Légion D'Honneur de Tarn et Garonne, dont votre père était un des plus anciens membres, il me revient de prononcer l'éloge funèbre du Médecin Colonel Yves Pirame devant lequel tous les membres de la Légion d'Honneur s'inclinent aujourd'hui avec respect.

Mon Colonel, vous êtes né le 11 mars 1929 à Tananarive dans une famille de militaires. Votre arbre généalogique est à lui seul une illustration de la présence de la France dans le monde avec La Réunion par votre père et Madagascar par votre grand-mère. S'il n'y a pas de déterminisme dans votre vie, on ne peut pas exclure que l'imprégnation familiale va déterminer votre vocation coloniale et militaire.

Après des études secondaires au Lycée Faidherbe de Saint-Louis du Sénégal, vous êtes admis en 1948 à l'Ecole du Service de Santé Militaire de Lyon. Vous terminez votre cursus universitaire par une licence en Psychologie obtenue à la Sorbonne en 1953. En 1954 vous devenez Docteur en médecine de la faculté de Paris et vous rejoignez l'Ecole d'application du Pharo à Marseille en 1955.

C'est alors que commence véritablement votre carrière de médecin des troupes coloniales puisque vous servez sous le képi rouge amarante à l'ancre d'or de 1955 à 1975 d'abord en brousse au Tchad, puis dans les hôpitaux de Ouagadougou, Nouméa, Yaoundé, Saïgon.

Vous franchissez tous les grades du Service de Santé des Armées, Médecin Lieutenant en 1953, Médecin capitaine en 1957, Médecin Commandant en 1964 Médecin-Chef en 1970 et médecin Colonel en 1975.

En 1976, vous êtes admis à votre demande à faire valoir vos droits à la retraite. Mais votre engagement au service des autres et de la médecine n'est pas terminé pour autant. En effet, de 1977 à 1994 vous dirigez le Centre Médical des Entreprises travaillant dans le monde entier et vous assurez notamment le suivi des expatriés et de leurs familles. En 1978, vous êtes élu secrétaire général du syndicat professionnel des anciens

médecins des Armées exerçant la médecine libérale. En 1980, vous participez comme membre fondateur à la création d'un comité d'information médicale.

En 1990, vous devenez président fondateur de l'Association des anciens et amis de l'Hôpital GRALL à Saïgon qui a été de 1860 à 1976 le fleuron de la médecine militaire française outre-mer.

Je n'oublie pas non plus votre engagement dans la vie municipale de Moissac puisque vous serez conseiller municipal de 1999 à 2001 sous le mandat de Monsieur Jean-Paul Nunzi.

Enfin, vous êtes aussi ce qu'on appelle aujourd'hui un lanceur d'alerte. Vous n'avez cessé que d'intervenir sur les problèmes de santé. En 2022, vous appelez à régir dans la presse sur le problème des urgences de l'hôpital de Moissac. Pour répondre aux problèmes de désertification médicale, vous appelez à la mobilisation des médecins retraités et vous préconisez même un retour au service militaire pour les étudiants en médecine.

Mon Colonel, vous avez ainsi donné près de 30 années au service de votre pays. Vous avez participé à la grande épopée des médecins coloniaux. Vous êtes un des acteurs de l'œuvre immense réalisée par ces médecins coloniaux dont la France n'a pas à rougir.

Vos états de service sont élogieux. Les services effectués au profit du Ministère des Colonies, de la Coopération, des DOM TOM et des Affaires Etrangères vous ont valu de hautes récompenses militaires : La croix de chevalier de l'Ordre national de la Légion d'Honneur, la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, la Médaille d'honneur du service de santé des Armées, la médaille d'argent du ministère de la Santé et des décorations étrangères dont l'ordre national de la République de Haute Volta.

Mais, mon Colonel, vous n'êtes pas simplement qu'un médecin de terrain. Vous consacrez du temps à la recherche scientifique. Vous contribuez notamment par vos publications à une meilleure connaissance des maladies tropicales. En reconnaissance de vos travaux, vous êtes admis à la Société de pathologie exotique de Paris en 1963 et vous êtes reçu comme membre titulaire à la Royale Society of Tropical Médecine et Hygiène de Londres en 1983.

Vous laissez aussi de bons souvenirs dans les pays où vous ont conduit vos différentes affectations de votre carrière coloniale. J'en veux pour preuve la présence dans les bons et mauvais moments de votre vie des représentants des pays où vous avez servi, Evêque, prêtres africains, hommes politiques. Ces présences amicales témoignent de l'amitié suscitée et du dévouement que vous avez manifesté avec votre épouse à chaque endroit où la Providence vous a conduits.

Mon Colonel, il est des hommes qui nous marquent, il est des hommes qui nous entraînent par leurs convictions. Vous êtes un de ces hommes. Vous êtes un Officier fier d'appartenir à une Communauté particulière qui exige de ses membres un dévouement total. Vous êtes un officier colonial qui écrit à l'automne de sa vie : **»je veux vouer mes forces déclinantes à me faire le thuriféraire de la fierté coloniale «**. Vous êtes un érudit. Vous êtes enfin un honnête Homme au sens noble du terme.

Vous êtes aussi un chrétien engagé et un disciple missionnaire. Vous avez témoigné tout au long de votre vie de votre Foi. Je reprends vos paroles prononcées à l'occasion de l'anniversaire de vos 88 ans. Vous disiez : **»la vieillesse est la dernière ligne droite menant à l'heureux accomplissement de la vie reçue.** » Enfin je veux évoquer votre engagement dans le scoutisme dès votre plus jeune âge. Vous y faites l'apprentissage des valeurs telles que la solidarité, l'entraide et le respect. Ces valeurs seront les marqueurs de votre vie. En 2014 dans une sorte de testament spirituel vous demandez qu'on chante le chant de la Promesse au cimetière.

Vous étiez membre et administrateur de notre Société de la Légion d'Honneur depuis 1976 et vous en étiez le vice-président d'Honneur. Il était normal que cette Société vous rende cet hommage.

Qu'il me soit enfin permis d'adresser à votre famille l'expression des sentiments attristés des Membres de la Légion d'Honneur. Je m'incline devant vous, Mon Colonel, et je m'associe à la douleur de votre famille.